

OPTIMISER LA VALORISATION ET EXPLOITER UNE DECHETERIE AU QUOTIDIEN

Formation professionnelle



2 jours

DÉCHETS - PROPRIÉTÉ

OBJECTIFS :

- Savoir assurer la sécurité lors du dépôt de l'amiante par les usagers
- Informer les usagers sur les effets de l'amiante sur la santé
- Manipuler et stocker les body bags en sécurité
- Appliquer la procédure d'enlèvement
- Appliquer la procédure de sauvegarde en cas d'incident

COMPETENCES VISEES A L'ISSUE DE LA FORMATION :

- Différencier les déchets contenant de l'amiante lié et ceux qui n'en contiennent pas
- Enumérer les risques pour la santé relatifs à ces déchets
- Expliquer les règles de sécurité-type (dépôt par l'utilisateur, manipulation, stockage, colisage)
- Renseigner les documents administratifs
- Décrire les procédures de sauvegarde en cas de risque d'inhalation de fibres d'amiante



PROGRAMME DÉTAILLÉ :

À quoi sert une déchèterie ? (2h)

- Qui produit des déchets ?
- Les sortes de déchets (inertes, dangereux, non dangereux) ;
- La réglementation :
 - » principe pollueur- payeur,
 - » principe de subsidiarité,
 - » responsabilité élargie des producteurs,
 - » prévention de la production de déchets ;
- La place de la déchèterie dans la collecte et le tri des déchets ménagers : le service public d'élimination des déchets ménagers.

Que deviennent les déchets qui sortent de la déchèterie ? (2h)

- Les 3 sortes de valorisation ;
- La valorisation des déchets par sortes ;
- Le financement de la valorisation matière.

La sécurité (2h)

- Sécurité de l'agent :
 - » facteurs de risque, risques, prévention ;
 - » équipements de protection collectifs, individuels ;
- Sécurité des usagers :
 - » consignes,
 - » surveillance,
 - » sanctions ;

- Sécurité des installations :
 - » commentaire de la brochure INRS sur la sécurité dans la conception des déchèteries.

Qu'est-ce une «vraie» déchèterie ? (3h)

- Les exigences du Code de l'environnement : l'installation et le fonctionnement (l'arrêté du 27 mars 2112) ;
- Les exigences du Code du travail en matière de sécurité sur l'installation, les consignes de travail et la qualification de l'agent de déchèterie ;
- L'évolution des déchèteries : ressourceries, recycleries, déchèteries industrielles.

Visite d'une déchèterie (2h)

- Diagnostic sur site : déchets.

Synthèse et bilan (1h)

Méthodes et moyens de formation

- Exposés à partir d'un manuel «à trous» qui permet au participant de limiter sa prise de notes
- Vidéos sur les filières
- Diagnostics sur site.

Vérification des compétences acquises

- QCM- Résultat des exercices.

ANIMATION :

- La formation est assurée par des professionnels experts-métiers en poste
- Forme d'enseignement : présentiel (distanciel si besoin)

PUBLIC :

- Agents d'exploitation de déchèterie

DURÉE, LIEU :

- 2 jours, session intra-entreprise dans vos locaux

PRÉ REQUIS CONSEILLÉ :

- Salariés dans un service de gestion des déchets

- Personnes en situation de handicap, nous contacter pour connaître l'accessibilité à la formation.
- Référentes handicap : cecile.faure@irfedd.org ; lauriane.traore@irfedd.org